

Complexe sportif : le nouveau conseil des maires est unanime

Sainte-Adèle, le 27 novembre 2017 – Le complexe sportif régional, projet majeur de plus de 30 millions \$ financé dans le cadre du Fonds des petites collectivités (FPC) et par la MRC des Pays-d'en-Haut, aura fait couler beaucoup d'encre cet automne. Toutefois, les membres du nouveau conseil des maires ont résolu unanimement le 22 novembre dernier que le complexe sportif soit construit sur le terrain adjacent à l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin, situé à Sainte-Adèle.

À la suite des élections municipales, 7 nouveaux maires et mairesses ont fait leur entrée au conseil de la MRC. Malgré certaines préoccupations au sujet de l'accessibilité du site retenu, tous les membres ont finalement opté pour adhérer collectivement au site adjacent à l'École secondaire Augustin-Norbert-Morin. Une **résolution unanime** a été adoptée en ce sens afin de confirmer cette nouvelle au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ainsi qu'à la ministre de la région, madame Christine Saint-Pierre.

D'autre part, il a également été convenu que la MRC agira à titre de promoteur pour la construction du centre sportif y compris le prolongement des réseaux d'égouts, d'aqueduc, ainsi que de l'aménagement des infrastructures routières. D'ailleurs, une demande sera déposée au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification afin de reconnaître les problèmes liés aux accès routiers et piétonniers et d'engager des discussions pour qu'un plan de correction soit mis en place afin de faciliter l'accès au centre sportif. Ces démarches se feront dans un contexte d'étroite collaboration avec la Commission scolaire des Laurentides.

Le préfet André Genest s'est réjoui de la décision prise par le conseil de la MRC en rappelant que ce projet majeur de complexe sportif sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut est à l'étude depuis environ deux décennies. « Mon prédécesseur Charles Garnier avait rêvé de voir ce projet se concrétiser un jour. Je suis honoré de pouvoir entreprendre mon mandat dans un climat de consensus et d'écoute de la population en plus de constater que le conseil de la MRC se préoccupe d'offrir aux citoyens des infrastructures qui viendront améliorer leur environnement et qualité de vie ».

– 30 –

Source : Alison Drylie
Chargée de développement
450 229-6637, poste 105
adrylie@mrpcdh.org